

Mission Locale du Haut Périgord

Rapport spécial
du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2009
Mission Locale du Haut Périgord
Boulevard Henri Saumande - 24800 Thiviers
Ce rapport contient 2 pages

Mission Locale du Haut Périgord

Siège social : Boulevard Henri Saumande – 24800 Thiviers

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2009

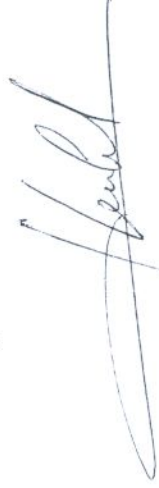
A l'Assemblée Générale de la Mission Locale du Haut Périgord,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Périgueux, le 05 mai 2010

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Jacques Leuliet
Commissaire aux Comptes

MISSION LOCALE DU HAUT
PERIGORD

Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009
Mission Locale du Haut Périgord
Boulevard Henri Saumande 24800 THIVIERS
Ce rapport contient 14 pages

MISSION LOCALE DU HAUT PERIGORD
Siège social : Boulevard Henri Saumande 24800 THIVIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009.

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Mission Locale du Haut Périgord, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de l'Association au regard des subventions FSE.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Périgueux, le 05 Mai 2010

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Jacques Leuliet
Commissaire aux Comptes

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.,prov.	Net	Net	
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 622	1 622	0	377	- 377
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	61 851	41 478	20 373	17 116	3 257
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	63 473	43 099	20 374	17 493	2 881
<i>Stocks en cours</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	68 362	39 193	29 170	34 712	- 5 542
Valeurs mobilières de placement	138 062		138 062	164 878	- 26 816
Disponibilités	11 186		11 186	14 766	- 3 580
Charges constatées d'avance	4 474		4 474	1 854	2 620
TOTAL (II)	222 085	39 193	182 892	216 210	- 33 318
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	285 558	82 292	203 266	233 702	- 30 436

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation
<i>Fonds associatifs et réserves</i>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	42 422	42 422	
. Ecart de réévaluation	86 444	86 444	
. Réserves	-14 234	-14 234	- 14 234
. Report à nouveau	-3 445		10 789
. Résultat de l'exercice			
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 788		2 788
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	113 975	114 632	- 657
Provisions pour risques et charges	15 171	33 209	- 18 038
TOTAL (II)	15 171	33 209	- 18 038
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
<i>Dettes</i>			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 357	8 008	- 5 651
Fournisseurs et comptes rattachés	71 763	77 854	- 6 091
Autres			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	74 120	85 862	- 11 742
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	203 266	233 702	- 30 436
<i>Engagements reçus</i>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<i>Engagements donnés</i>			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations			
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services					
Montants nets produits d'expl.					
			Total		
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Dons					
Cotisations					
Legs et donations					
Produits liés à des financements réglementaires					
Autres produits					
Reprise de provisions					
Transfert de charges					
Sous-total des autres produits d'exploitation					
Total des produits d'exploitation (I)					
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)					
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)					
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (IV)					
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)					
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					
TOTAL GENERAL					
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises et de matières premières					
Variation de stock marchandises et matières premières					
Autres achats non stockés					
Services extérieurs					
Autres services extérieurs					
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Autres charges de personnels					

	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations			
Subventions accordées par l'association			Total		
			Total		

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros				
	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements	8 758	6 955	1 803	25,92
Dotations aux provisions	21 636	41 127	- 19 491	-47,39
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	13 109	971	12 138	n/s
Total des charges d'exploitation (I)	420 581	387 620	32 961	8,50
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 540	100	2 440	n/s
Sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	2 540	100	2 440	n/s
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	423 121	387 720	35 401	9,13
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	423 121	387 720	35 401	9,13
Evolution des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
Total				
Total				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 203 265,60 €.

Le résultat net comptable est une perte de 3 445,16 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 15/04/2010 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement de biens non décomposés.
- Evaluation des indemnités de fin de carrière à hauteur de 100%, soit 13 671 €
- Le bénévolat ne fait l'objet d'aucune inscription en comptabilité, ni d'estimation pour la période.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'association bénéficie de subventions et de financements émanant des collectivités territoriales, de l'Etat, du Fond Social Européen.

Au 31/12/2009, figurent entre autres dans les comptes de l'association des produits à recevoir relatifs à des subventions du Fond Social Européen concernant l'exercice 2008, à hauteur de 19 596 € et concernant l'exercice 2009 à hauteur de 19 596.50 €. Ces subventions, liées à la continuité de l'exploitation, ont fait l'objet de comptabilisation d'une provision pour dépréciation dans les comptes de la structure à hauteur de 100% concernant le FSE 2008 et le FSE 2009, correspondant aux sommes à recevoir à la clôture.

COMPTABILISATION DES FONDS DEDIES.

A compter du 01/01/2000, l'association applique le règlement 99-01 du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Par ailleurs, la structure a fait l'objet d'un contrôle URSSAF en date du 18/03/2010, portant sur les exercices 2007, 2008, 2009. Une provision pour risques de 1 500 € a été constatée dans les comptes au 31/12/2009.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 63 473 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 622			1 622
Immobilisations corporelles	52 015	11 639	1 802	61 851
Immobilisations financières				
TOTAL	53 637	11 639	1 802	63 473

Amortissements et provisions d'actif = 43 099 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 245	376		1 622
Immobilisations corporelles	34 899	8 381	1 802	41 478
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	36 144	8 757	1 802	43 099

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 622	1 622	0	1 an
Mat.bureau & informa	57 555	40 616	16 939	de 3 à 7 ans
Mobilier	4 296	862	3 434	5 ans
TOTAL	63 473	43 099	20 374	

Etat des créances = 72 836 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	72 836	72 836	
TOTAL	72 836	72 836	

Provisions pour dépréciation = 39 193 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	47 592	19 597	27 997		39 193
Comptes financiers					
TOTAL	47 592	19 597	27 997		39 193

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 396 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 396
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	2 396

Charges constatées d'avance = 4 474 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

voir l'Attestation de l'expert comptable

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 15 171 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	33 209	2 039	20 077		15 171
Provisions pour risques & charges	33 209	2 039	20 077		15 171
TOTAL					

Etat des dettes = 74 120 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 357	2 357		
Fournisseurs	63 735	63 735		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations	8 029	8 029		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	74 120	74 120		

Charges à payer par postes du bilan = 43 961 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes éabl. de crédit	707
Emp. & dettes financières div.	43 255
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	43 961

Informations complémentaires sur le bilan passif

- Aucun fonds dédié ne subsiste au 31/12/2009

- Conformément au règlement 2000-06 du CRC, aucune provision technique n'est constatée dans les présents comptes annuels. Les provisions techniques antérieurement constituées par voie de dotations aux provisions ont fait l'objet, par décision du Conseil d'Administration de la structure d'un basculement au 01/01/2002 dans les fonds associatifs de la Mission Locale.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ETAT	38%	129 100,06 €
COMMUNES	9%	31 519,80 €
Autres Collectivités	40%	138 032,52 €
AUTRES	5%	16 723,00 €
FSE	8%	27 995,00 €

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants salariés ou bénévoles n'est pas mentionné dans la présente Annexe, car la mention de cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	9	0

Annexes aux comptes annuels (suite)

Autres informations complémentaires

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération, ni aucun avantage pour leur mandat. Le droit individuel à la formation acquis par les salariés de la structure au titre de l'exercice 2009 peut être évalué à 160 heures.

SITUATION DE LA STRUCTURE PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE

Au regard de la circulaire DGEFP no 2007-26 du 12 octobre 2007, relative au financement du réseau des missions locales et PAIO, qui fixe une double limite portant sur le niveau de résultat et/ou le montant des fonds propres l'association est en conformité avec les exigences de la circulaire précitée.

En effet, le fonds de roulement n'excède pas 25% du total des produits correspondant à 3 mois d'activité, et le montant des excédents n'excède pas 5% du total des produits.

L'établissement de Nontron a fait l'objet d'un déménagement au cours du premier trimestre 2009. Les nouveaux locaux se situent PLACE PAUL BERT à Nontron.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 396 E

	Montant
Produits à recevoir sur autres créances	
Divers pdts à recevo(468700)	2 396
TOTAL	2 396

Charges constatées d'avance = 4 474 E

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges const.avance(486000)	4 474
TOTAL	4 474

Charges à payer = 43 961 E

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fourn.fcts non parven(408100)	707
TOTAL	707

	Montant
Dettes fiscales et sociales	
Conges à payer(428200)	21 523
Person autr charg a(428600)	8 370
Ch.soc.dette cong.a(438200)	6 111
Org.soc.autr.charg a(438600)	2 234
Etat charges à payer(448600)	5 017
TOTAL	43 255